

30 ans de savoir-faire



- Entretien, curage et pompage des réseaux d'assainissement.
- Actions préventives et curatives pour les installations d'assainissement non collectif.
- Curage et nettoyage des cours d'eau, bassins, piscines...
- Diagnostic des réseaux d'assainissement par inspection vidéo, tests d'étanchéité et de compactage.
- Rénovation et travaux neufs sur ouvrages annexes d'assainissement.
- Entretien électromécanique des postes de relèvements et fontaines.
- Prise en charge et transport des déchets d'assainissement (boues, sables, graisses...) vers les centres de traitement spécialisés.

PEEA s'engage à vos côtés

- Interventions 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Ecoute et réactivité face aux situations d'urgence.
- Des équipes de professionnels qualifiées, formées au travail en atmosphère confinée.
- Un parc de véhicule récent, disposant des dernières technologies (géolocalisation, inspection caméra...).

PEEA est agréée par la Préfecture du Var (n°2010-NSO-083-0013, ce qui vous permettra de justifier du bon entretien de vos installations auprès des services publics d'assainissement non collectif (SPANC).



PEEA, la garantie d'un service de qualité



- Elaboration de solutions sur-mesure grâce à un interlocuteur privilégié, des contrats d'assistance et d'entretien dédiés...
- Réalisation d'une analyse spécifique des risques pour garantir une sécurité totale de chaque prestation.
- Optimisation des circuits d'intervention.
- Démarche pérenne de valorisation des déchets pour la protection de l'environnement.

PEEA est certifiée ISO 9001 pour son engagement à améliorer en permanence la satisfaction de ses clients en fournissant des produits et services conformes.



65, rue Georges Besse - ZI La Palud - 83600 Fréjus
TEL : 04 94 51 88 90
contactpeea@pizzorno.com

Spécialiste des réseaux et ouvrages d'assainissement, PEEA (Pizzorno Environnement Eau et Assainissement) est au service des particuliers, des professionnels et des collectivités depuis plus de 30 ans.



Entreprise experte sur le secteur Est Var, PEEA élabore des solutions sur-mesure pour chaque client dans les plus brefs délais.

Devis et informations supplémentaires au
04 94 51 88 90



Entretien curage et pompage des réseaux d'assainissement *Particuliers, professionnels et collectivités*

Prestations d'entretien

- Contrôle de l'ensemble des réseaux d'assainissement.
- Définition de zones potentielles à risque d'engorgement.
- Elaboration d'un programme de curage et de pompage des réseaux.
- Planification de campagnes de curage des ouvrages annexes : avaloirs, grilles, chambres à sables, postes de relèvements, bacs à graisses.

Prestations d'assistance

- Intervention 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Diagnostic du dysfonctionnement.
- Prise en charge et évacuation des déchets d'assainissement (boues, sables, graisses...) vers les centres de traitement spécialisés.

Prestations associées

- Inspection vidéo des canalisations et cartographie des réseaux.
- Travaux de rénovation et de mise en conformité (pose de canalisations, regards, avaloirs, bacs à graisses, séparateurs hydrocarbures...).
- Tests d'étanchéité et de compactage.
- Entretien électromécanique des postes de relèvements et fontaines.

Diagnostic des réseaux d'assainissement *Particuliers, collectivités, syndicats de copropriété, offices publics d'HLM, administrations*

Contrôle par inspection vidéo

- Inspection vidéo des réseaux d'assainissement visitables et non visitables, neufs ou anciens.
- Vérification de la conformité et de l'état des réseaux d'assainissement.
- Cartographie des réseaux.
- Identification des défauts structurels et fonctionnels.

- Localisation des problèmes d'obstruction.
- Elaboration d'un programme périodique de travaux préventif pour améliorer le fonctionnement des réseaux.

L'inspection vidéo permet de déterminer des zones spécifiques d'intervention afin d'en limiter les coûts.

Tests d'étanchéité et de compactage

- Tests d'étanchéité à l'eau ou à l'air des canalisations et regards pour la réception d'un réseau neuf ou réhabilité.
- Tests de compactage des tranchées avec un pénétromètre à énergie constante ou variable.
- Réalisation d'un rapport conforme aux normes en vigueur.

Rénovation et travaux neufs sur ouvrage d'assainissement *Particuliers, syndicats de copropriété, offices publics d'HLM, industries ...*

Prestations d'entretien et d'assistance

- Travaux de rénovation : pose de canalisations, regards, avaloirs, bacs à graisses, séparateurs hydrocarbures...
- Installation et remplacement des ouvrages : bacs à graisses, séparateurs hydrocarbures, avaloirs...
- Mise en conformité des installations d'assainissement collectives ou autonomes.
- Réhabilitation des canalisations sans ouverture de tranchées préalables.

Ouvrage concernés

- Collecteurs eaux usées, eaux pluviales (caves, parkings extérieurs...).
- Regards, grilles, avaloirs, siphons de sols.
- Bacs à graisses, bacs à féculés.
- Fosses septiques, fosses toutes eaux, filtres, épandages, puisards.
- Séparateurs hydrocarbures, postes de relèvements, clapets anti-retour.
- Pelles, gaines vide-ordures.

Moyens d'interventions

- Benches, remorques.
- Camions légers.
- Mini-pelles.
- Groupe électrogène / compresseur.
- Pilonneurs.
- Balisage routier.
- Equipements de protections individuels.
- Chargeur.
- Plaques vibrantes.

Assainissement non collectif *Particuliers, collectivités, SPANC, syndicats intercommunaux*

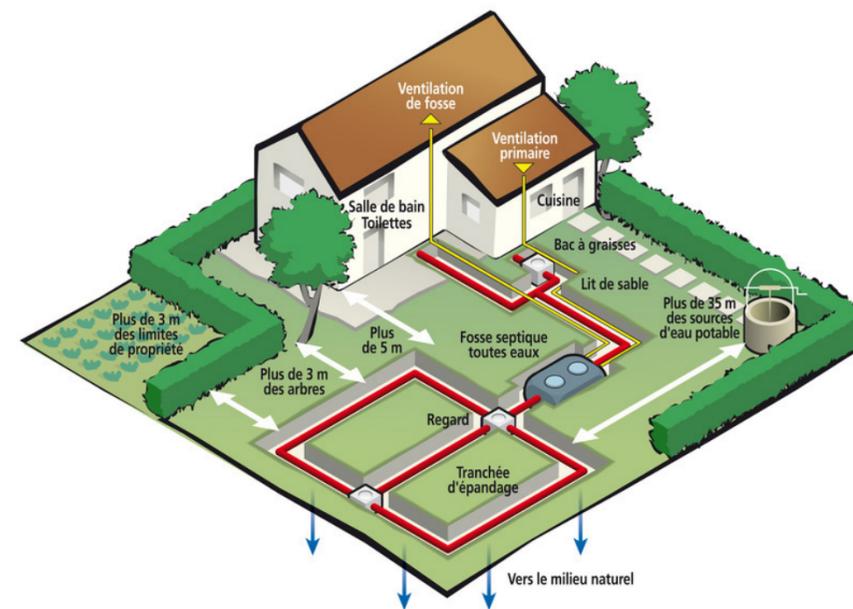
L'assainissement non collectif, qu'est-ce que c'est ?

L'assainissement non collectif (ou individuel) désigne toute installation d'assainissement non raccordée à un réseau public de collecte des eaux usées. Composée d'un ensemble fosse septique / bac à graisse ou d'une fosse toutes eaux, il permet un traitement efficace des eaux usées d'une habitation ou d'un immeuble. Pour maintenir un système d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement et pour augmenter sa durée de vie, un entretien régulier est obligatoire.

Info : L'entretien d'une fosse septique s'effectue tous les 5 à 6 ans pour une maison de 100m² avec 4 occupants.

Prestations de conseil, d'entretien et d'assistance

- Assurer une veille et informer sur les réglementations en vigueur et leurs évolutions.
- Prise en charge et transport des matières de vidange et déchets graisseux vers les centres de traitement spécialisés.
- Vidange et pompage de tous les types de dispositifs : Fosse septique / Fosse toutes eaux / Préfiltre / Bac à graisses / Regards / Poste de relevage.
- Solutions sur-mesure pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement des installations autonomes.



Collectivité ou particulier, PEEA vous accompagne

Collectivités

- Réaliser un bilan complet des différents ANC présents sur le territoire de la collectivité.
- Mettre en place une surveillance des installations.
- Détecter les cas d'insalubrité publique.
- Assurer l'entretien régulier des systèmes de traitement par une société agréée.
- Garantir une traçabilité des matières de vidange.

Particuliers

- Installer le système d'assainissement autonome.
- Assurer l'entretien et la vidange périodique du dispositif par une société agréée.
- Procéder aux travaux nécessaires en cas de dysfonctionnement.
- Garantir une traçabilité des matières de vidange.
- Fournir le certificat nécessaire en cas de vente du bien immobilier.